

**PRÉINSCRIPTION**  
**EPREUVES ANTICIPÉES (EA)**  
**SESSION 2021**

**CANDIDATS INDIVIDUELS**

**Du Lundi 19 octobre (8h) au vendredi 13 novembre 2020 (16h)**

**OÙ S'INSCRIRE ?**

- D'un poste informatique personnel muni d'un code d'accès internet à l'adresse suivante :

EA : Inscription dans CYCLADES

[https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil;jsessionid=dEJSFX78glQQ5oM-tc9g9ZLj.prodyclapp02.p\\_can?codeER=&domaine=](https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil;jsessionid=dEJSFX78glQQ5oM-tc9g9ZLj.prodyclapp02.p_can?codeER=&domaine=)

- **Exceptionnellement** à la Division des Examens et Concours (DEC) Rectorat de Mayotte

*Lundi, mardi, jeudi, 13h30-16h00 ; mercredi : 7h30-16h00, vendredi : 7h30-12h00*

**Vous munir d'une pièce d'identité et du relevé de notes.**

**COMMENT S'INSCRIRE ?**

**UNIQUEMENT par INTERNET**

- Répondez aux questions posées, écran après écran, en suivant attentivement les indications.
- Vous pourrez modifier votre inscription jusqu'à la fermeture du serveur.
- **Important** : n'attendez pas les derniers jours...

**UN N° DE PRÉINSCRIPTION VOUS EST ATTRIBUÉ UNE FOIS VOTRE CANDIDATURE VALIDÉE  
IMPRIMEZ L'ÉCRAN OU NOTEZ LE N° DE PRÉINSCRIPTION QUI VOUS EST ATTRIBUÉ ET  
CONSERVEZ BIEN CE DOCUMENT**

**SELON VOTRE SITUATION, DEUX POSSIBILITÉS D'INSCRIPTION**

- **Ex-candidat de la session 2020 inscrit dans l'académie de Mayotte** : Saisissez votre numéro de candidat figurant sur le relevé de notes de la session 2020, ce qui vous permettra l'accès aux renseignements enregistrés lors de la session précédente : identification, bénéfiques ou dispenses de notes...
- **Autre candidat** : Suivez la procédure normale sur internet.

**Dans les 2 cas** : Il vous appartient de **vérifier** toutes les informations relatives à votre état civil légal. Il est indispensable :

- D'indiquer le deuxième prénom, si vous en possédez un ;
- De noter l'arrondissement de votre ville de naissance, s'il existe.
- De préciser le nom d'usage ou nom d'épouse pour les femmes mariées.

## CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

- Votre **CONFIRMATION D'INSCRIPTION** sera disponible dans votre espace candidat dans CYCLADES.

Vous devez le remplir et nous l'envoyer obligatoirement par mail à l'adresse [l.dec1@ac-mayotte.fr](mailto:l.dec1@ac-mayotte.fr), accompagné des pièces justificatives avant le :

**VENDREDI 04 DECEMBRE 2020**

- Il vous appartiendra de bien la **vérifier** et de porter éventuellement à l'**ENCRE ROUGE** toutes les modifications utiles et de la **signer**.

### Attention !

1. **N'attendez pas le dernier moment ; au-delà de cette date, votre confirmation d'inscription sera annulée**
2. **Conservez une copie de cette confirmation.**

## PIECES A FOURNIR A LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

- 1- **La confirmation d'inscription revêtue de votre signature**
- 2- **Une copie de la pièce d'identité du candidat (même étrangère)**
- 3- **L'attestation de recensement ou certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ou journée défense et citoyenneté \***
- 4- **La demande d'aménagement des conditions d'épreuve pour les candidats en situation de handicap accompagnée de certificat médical**

**\*JAPD ou JDC :**

- entre 18 et 25 ans : le candidat doit fournir le certificat de participation à la JAPD (*Journée d'Appel de Préparation à la Défense*) ou JDC (*Journée Défense et Citoyenneté*),
- entre 16 et 18 ans : le candidat doit fournir l'attestation de recensement ou le certificat de Participation à la JAPD ou JDC

➔ ***La division des examens et concours ne fait pas de copies.***

**DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS DE MAYOTTE**  
**BUREAUX BACCALAUREAT GENERAL-TECHNOLOGIQUE**  
**EPREUVES ANTICIPEES**